

L'estuaire pour tous

Journal du collectif des deux rives

N° 14

édito

En ces temps difficiles, nos pensées vont aux personnes confrontées à cette pandémie Covid qui a bouleversé nos vies familiales, économiques et associatives. Cette situation a eu également des répercussions conséquentes sur le renouvellement des adhésions.

Suivant de près l'actualité, notre Collectif a subi les contraintes générales et plus particulièrement les multiples reports de réunions administratives ou internes. C'est pourquoi nous avons reprogrammé les dates de l'AG et de la Conférence Cordouan, sans certitude de pouvoir les organiser même en appliquant les mesures sanitaires en vigueur. Au fil des pages, vous trouverez des informations sur ces deux réunions, la suite du dossier sur le bouchon vaseux et la présentation d'une entreprise dynamique et innovante du Nord-Médoc.

Votre soutien est le moteur de nos actions et de nos engagements. Nous aurons plaisir à vous retrouver lors des prochaines rencontres proposées.

Pour le Conseil d'administration
La présidente Maryse Sinsout

Collectif Estuaire pour tous

Le bouchon vaseux

et ses conséquences sur l'écosystème

(suite de l'article paru dans Estuaire pour tous n° 12)



Une vision du bouchon vaseux

Un danger mortel pour les poissons

Plus le bouchon vaseux (>1g/litre) est « épais », chaud et riche en matières organiques dégradables, naturelles ou urbaines, plus la teneur des eaux en oxygène décroît ». C'est une zone d'amplification des risques éco-toxicologiques. Les particules blessent les poissons au niveau des branchies, d'autant plus que la chaleur les oblige à ventiler davantage. La chaleur et la baisse d'oxygène augmentent les effets nocifs des polluants (métaux, PCB*, pro-

* PCB/PolyChloroBiphényles ; sont des dérivés chimiques chlorés plus connus sous le nom de pyralènes.

duits phytosanitaires, médicaments...) accroissant leur effet cocktail.

Les constatations actuelles sont alarmantes

Les extractions de granulats ont abaissé les lits de la Dordogne et de la Garonne de 1 à 2 mètres en moyenne favorisant la remontée de la marée « salée » jusqu' à la Réole et donc augmentant les problèmes de floculation (phénomène chimique qui permet aux différentes particules en suspension dans l'eau de se regrouper et de

constituer des amas de particules plus importantes.

- **Le déficit hydrique** aussi a entraîné une remontée de bouchon vaseux amont de 16 km et une augmentation de sa concentration .

- **Le bouchon vaseux** « amont » (Bordeaux-Langoiran Cadillac en Garonne et Bourg-Libourne-Castillon en Dordogne) qui était saisonnier, s'installe parfois dès le printemps et persiste souvent jusqu'aux premières crues de l'hiver incluant les périodes de passage des poissons migrants.

- Depuis 40 ans la température des eaux estuariennes a augmenté de 2,3°C. Lorsque la température dépasse 25°C, que le débit des fleuves s'affaiblit et que nous avons des jours successifs de faibles coefficients de marée, l'oxygène chute dangereusement.

- Les objectifs donnés par le SAGE ESTUAIRE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) : nombre maximal de jours (neuf) à moins de 5 mg/l d'oxygène dissous pour la Garonne aval et quatre jours pour la Dordogne aval n'ont été atteints que pour la Dordogne.

À Bordeaux malheureusement ces bornes ont été largement dépassées 16 jours consécutifs en 2017 (38 jours au total !)

Des conséquences dramatiques, par exemple pour les petites aloses qui « dévalent » pendant la période la plus critique pour l'oxygénation (juillet à octobre).

- Les stocks de poissons ont été divisés par trois avec de dures conséquences économiques pour les pêcheurs.



Les perspectives climatiques et sociétales futures

- Un réchauffement climatique de 1,5 à 2,8 degrés d'ici 2050
- Donc évaporation et évapotranspiration augmentée de 10 à 30 % d'ici 2050
- Une augmentation de la population des zones urbaines de Bordeaux, Toulouse, Agen et Libourne
- Des étiages plus sévères et plus longs contribueront à l'épaississement et à la remontée du Bouchon vaseux
- L'élévation du niveau marin de 15 à 30 cm d'ici 2050 augmentera la remontée de la marée et par conséquent la salinisation des fleuves.

Des solutions pour le futur :

Avoir une approche globale du bassin hydrographique.

Donc la décision de créer des SAGES pour chaque bassin versant, chaque fois que possible, semble être une excellente stratégie.

Dans chaque bassin des mesures seront prises pour éviter les « pertes d'eau » et ainsi maintenir le niveau d'étiage nécessaire C'est le préfet qui tranche les conflits entre les différents impactés.

(cf. La présentation faite par le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG) lors de la réunion de la commission de l'eau du 20 02 2020 : Plan gestion d'étiage de la Garonne 2019 à consulter sur www.smiddest.fr)

<https://www.smiddest.fr/media/15372.pdf>, à partir de la diapositive N° 28

- **Restaurer les nappes :** la capacité d'infiltration des eaux de pluie et de fonte des neiges doit être maintenue ou restaurée pour constituer les nappes souterraines d'accompagnement

Remise en connexion de zones humides, bras morts, lits majeurs, favoriserait l'alimentation des nappes.

- **Optimiser l'occupation des espaces :** les pratiques agro-environnementales, l'irrigation, le choix des plantes cultivées devront tendre vers cet objectif.

- **Gérer les sorties de barrage :** tendre vers des rythmes naturels des débits fluviaux, plafonner et réduire les stockages d'hiver et de printemps, redonner de la liberté aux cours d'eau pour augmenter les surfaces d'échanges avec les nappes d'accompagnement.

- **Gérer les rejets urbains :** la métropole bordelaise reste le point le plus sensible, en effet le bouchon vaseux amont estival inclut Bordeaux. Pour minimiser l'impact des rejets : pourquoi ne pas stocker les rejets pluviaux d'été, les décanter, traiter les polluants chimiques puis les écouler plus en aval de Bordeaux pendant la période de risque de mai à octobre (comme le font les Anglais sur la Tamise).

- **Mieux encadrer les produits dangereux** qui se retrouvent dans le fleuve.

- **Utiliser les possibilités de pompages dans les canaux.**

Il faut l'implication de tous pour s'adapter à une ressource moindre : l'eau, devenue vitale.

Lalou multi composite : une entreprise médocaine



Le trimaran Arkema : un bateau parfaitement optimisé et performant.

Le célèbre skipper Lalou Roucayrol a grandi dans la Pointe du Médoc. Son père lui a appris à naviguer, il a également fréquenté enfant l'école de voile du Verdon, (le CNV). Il est le parrain du port de plaisance Port Médoc au Verdon sur mer et le président d'honneur d'« Estuaire Pour Tous ».

Depuis 2013, pour Lalou, les bons résultats s'enchaînent à la barre de son multi 50 ARKEMA sur les mythiques « Transat atlantique » en 2014 : 2^e place sur la Route du Rhum. En 2016 : 2^e de The Transat Bakerly.- Vainqueur de la Drheam cup.- Vainqueur de la Transat Québec Saint-Malo.- Vainqueur du Trophée Prince de Bretagne Sud Goëlo et il gagne la Transat Jacques Vabre en 2017 avec Alex Pella.

En 2019 Lalou Roucayrol est sacré champion de France de Multi50 à Brest. Lalou est surnommé le « Maître Jedi du Multicoque ». Il signe ainsi son 3^e titre de champion de France. Trente-cinq années de navigation marquées par quatre chavirages dans l'Atlantique, heureusement sans dommages pour le

skipper. Lalou Roucayrol a créé en 2007 une SARL : « LALOU MULTI » spécialisée dans la gestion de projet de course au large.

LALOU MULTI COMPOSITE est constitué de quatre pôles :

- **Gestion de projet de courses au large.**
- **Lalou Multi composite** : construction de bateaux de course.
- **Lalou Multi ingénierie** : accompagne le chantier dans les choix structurels et architecturaux pour la transformation des matériaux composites. (recherche, innovation, expérimentation de nouveaux matériaux).
- **Pôle de formation** : cinq jeunes sont actuellement en formation aux métiers de la course au large.

Le skipper Lalou Roucayrol inaugure, le 27 septembre 2019, son nouvel atelier, permettant de construire des bateaux, monocoques ou multicoques, allant jusqu'à 60 pieds : « La surface au sol est de

800 m² avec une ouverture de 20 mètres de large. À l'intérieur, il y aura toutes les machines et engins de levage nécessaires aux chantiers de la construction de bateaux de course. Nous aurons un outil nous permettant d'être totalement autonome : au niveau de la construction, des études, de la préparation et de la maintenance. Un véritable pôle nautique s'est créé en Nouvelle Aquitaine dans lequel Lalou Multi pourra jouer son rôle ». Cet atelier situé au sein du Parc Régional du Médoc, face au phare de Cordouan au niveau de Port Bloc au Verdon-sur-Mer, permet à Lalou Roucayrol d'entamer un vrai challenge de développement économique et nautique à la Pointe du Médoc.

En 2020, Lalou travaille à la construction d'un nouveau MULTI 50 : ARKEMA 4 en partie recyclable.

Cet atelier est un immense hangar dans lequel, entre une quinzaine et vingtaine de professionnels, ingénieurs,



Une équipe à la fois passionnée par la voile, l'innovation et la recherche de la performance.

techniciens œuvrent à la construction de la future « formule 1 des mers » ARKEMA 4. Il s'agit d'un trimaran de 15 m 20 sur 15 m 20 avec un mât de 22 m. Le trimaran pèse 3,2 tonnes. ARKEMA 4 participera à la prochaine course Jacques Vabre en double en 2021 (Lalou Roucayrol et Quentin Vlamynck) ainsi qu'à la route du Rhum en solitaire en 2022 (Quentin Vlamynck).

Pour ce projet nautique l'entreprise LALOU MULTI a recruté des spécialistes en électronique embarquée, en accastillage, en matelotage, traitements des gréements. Ce sont des compagnons constructeurs spécialisés. LALOU MULTI forme les jeunes futurs équipiers skippers (sous la responsabilité de Lalou Roucayrol) et également les jeunes aux métiers de la course à la voile. Tous travaillent à la construction du bateau, soit 30 000 heures de travail.

Cette entreprise LALOU MULTI est la seule en Europe voire au monde à mettre en œuvre des matériaux composites recyclables. ARKEMA 4 aura des parties structurelles recyclables. Par exemple, pour la construction de ce trimaran des moules ont été construits pour réaliser les bras de liaison du trimaran, puis ces moules ont été transportés et broyés à Lyon puis envoyés dans une usine au Canada seule au monde à réaliser le travail de séparation des fibres de la résine. La résine ainsi récupérée sera utilisée pour la fabrication des calandres et pare-chocs des voitures.

De même la mousse utilisée pour la construction du bateau ARKEMA 4 est

déjà un produit recyclé à partir des bouteilles plastiques P.E.T: le polyéthylène téréphtalate. La construction d'ARKEMA 4 est impressionnante. Pratiquement la totalité du hangar est investie tant en largeur qu'en hauteur pour ce projet du multi 50.

ARKEMA a investi 70 % au titre du sponsoring et LALOU MULTI 30 %. La région Nouvelle Aquitaine est quant à elle venue dans le tour de table au titre de l'accompagnement des entreprises à l'innovation.

Lalou Roucayrol continue également son rôle de testeur pour la voilerie Incidence Sails avec laquelle il collabore étroitement : « un tout nouveau jeu de voiles a été mis en place cette année et nous testons une nouvelle technologie : un gennaker sans câble ».

Quand le trimaran ARKEMA 4 sera sur l'eau fin août 2020, la construction d'un Class 40 sera le prochain projet 100 % recyclable avec l'objectif « impact carbone zéro » sur son utilisation. Class 40 est un monocoque de 12 m avec un autre jeune skipper de 23 ans Keni Pipérol, originaire

de la Guadeloupe (projet la Route du Rhum en 2022).

L'objectif personnel de Lalou Roucayrol serait de réaliser un tour du monde en double au départ de Bordeaux.

Au niveau du bassin de l'emploi les personnes recrutées par LALOU MULTI sont issues parfois du Médoc mais aussi de toute la France. Ces salariés font ensuite souvent le choix de s'installer dans le Médoc. LALOU MULTI est une entreprise de 12 salariés qui passe à 25 en période de construction d'un bateau. C'est donc une entreprise tournée vers l'avenir qui essaie au plus près de respecter l'environnement en essayant de réduire les déchets lors de la construction d'un bateau. Le principe de LALOU MULTI est de faire un « pilote » ou un « prototype » permettant de réaliser des options de recyclage à échelle industrielle. LALOU MULTI représente sur la commune du Verdon-sur-Mer un bassin d'emploi non négligeable qui devrait être pérennisé.





Présentation de la biodiversité sur le plateau rocheux de Cordouan Déroulé de la conférence

Après quelques mots d'accueil de la présidente d'EPT et la présentation des intervenants, l'historique et l'avancée de la candidature UNESCO seront abordés par la présidente du SMIDDEST.

Un exposé concernant la biodiversité sur le plateau rocheux (avec support photos) sera fait par Jean-Baptiste Bonnin de l'Association Iodde CPIE Marennes-Oléron.

Avec l'école du Verdon représentée par

Vincent Jarnage seront expliqués le travail effectué l'an dernier et les projets pour la prochaine année scolaire dans le cadre de la labellisation Aire Marine Educative.

Le rôle du Parc Naturel Marin dans la protection de l'environnement sera défini par notre représentant au Conseil de Gestion.

Tous nos partenaires se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Candidature UNESCO

Lancée officiellement en 2016, la candidature de Cordouan a mobilisé les ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Culture, les acteurs locaux rassemblés au sein du SMIDDEST (Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, gestionnaire du phare), l'ensemble des élu(e)s, et généré une importante mobilisation citoyenne (formulaire de soutien sur le site

<https://www.phare-de-cordouan.fr/>)

Proposée par la France en 2019, au titre des biens culturels, la candidature de Cordouan est maintenant étudiée par les experts du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). Ils ont évalué, pendant 18 mois, la valeur universelle exceptionnelle du phare de Cordouan selon les critères de l'UNESCO. La décision qui devait être prise à l'été 2020 a été reportée à la fin de l'année. Notre Collectif s'associe à cette campagne de soutien en organisant une conférence présentant le milieu naturel autour du phare, le vendredi 11 septembre au Verdon-sur-Mer, salle Lothécia de 17 h à 19 h. (Accueil du public à partir de 16 h 30)

Pour les personnes de la rive droite, départ du bac à Royan 15 h 50 et pour le retour à 19 h 30 du Verdon.

Le transport est proposé entre le port du Verdon et la salle sur inscription au 06 83 59 95 10.

Les contraintes sanitaires actuelles seront sans doute encore en vigueur à cette date : port du masque, désinfection du matériel, distanciation physique.

La reconnaissance patrimoniale nationale et espérons-le internationale de notre phare aquitain suscite un engouement et une mobilisation méritée.

Saluons au passage l'engagement et la détermination des personnes et des associations qui ont permis de le sauvegarder et de le préserver dans un environnement exceptionnel.

Estuaire pour tous

Le collectif des deux rives

Convocation à l'assemblée générale 2020

samedi 26 septembre 2020 à Royan

Cher(e)s Adhérent(e)s et cher(e)s sympathisant(e)s

Vous êtes cordialement invité(e)s à notre assemblée générale ordinaire (AGO) qui aura lieu

le samedi 26 septembre 2020 à Royan, salle Sarah Bernhardt, Maison des Associations au 61 bis rue Paul Doumer.

Ouverture des bureaux de vote à 13 h. Début de l'AG 14 h.

Ordre du jour

- 1) bilan de l'activité 2019 (et quitus au CA)
- 2) rapport financier 2019 (et quitus au CA)
- 3) renouvellement du conseil d'administration*

* Les candidatures pour être membre du conseil d'administration devront être envoyées par courrier ou par mail (monique.cd@hotmail.fr) au siège de l'association avant le 18 septembre avec les informations suivantes : nom, adresse, date de naissance, téléphone, e-mail, et profession de foi (pour ceux qui le souhaitent) en 10 lignes maximum.

(pour tout renseignement : 06 37 15 09 28)

Afin de respecter scrupuleusement les consignes sanitaires en vigueur, nous ne pourrions pas organiser le pot de l'amitié.

1 pouvoir par adhérent(e) ; faire des photocopies ou rédiger sur papier libre si nécessaire.

Procuration ci-dessous à découper et à renvoyer au siège du Collectif :

Estuaire pour Tous B. P. n° 1 33123 Le Verdon-sur-Mer)



Je soussigné(e).....sera

Présent(e) à l'assemblée générale ordinaire (AGO) du samedi 26 septembre à Royan

Absent(e) et donne pouvoir à M./M^{me} pour l'AGO

Pour toute procuration il faut vérifier que la personne à qui cette procuration est donnée soit bien adhérente et à jour de sa cotisation 2019. Tout adhérent peut recevoir jusqu'à trois procurations maximum (vérifiez que la personne qui reçoit votre procuration n'en possède pas plus de trois).

Pour pouvoir voter il faut être à jour de sa cotisation 2019.

Vous pouvez appeler dès à présent Christian 06 19 30 10 22,

Monique Responsable fichier adhérents 06 62 63 36 77

et Monique Secrétaire 06 37 15 09 28 pour toute vérification.

Date :/...../2020

Signature de la personne ayant donné procuration :

Les rencontres associatives sont très particulières cette année et chacun(e) d'entre nous doit faire face aussi à des difficultés personnelles. Nous souhaitons vivement vous rencontrer à l'occasion de l'AG ; c'est un moment de convivialité et d'échanges qui nous permet de partager et de faire progresser les valeurs de notre Collectif des 2 Rives.

Assemblée générale 2020

Royan le 26 septembre

Même si l'assemblée générale de notre Collectif est publique, les votes éventuels ne sont réservés qu'à nos adhérent(e)s à jour de leurs cotisations selon des modalités qui seront présentées lors de la réunion.

Les exigences sanitaires en vigueur actuellement seront encore appliquées fin septembre (port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydroalcoolique et distanciation physique).

Un co-voiturage est prévu pour les personnes de la rive gauche depuis l'arrivée du bac jusqu'à la maison des Associations 61 bis rue Paul Doumer à Royan sur inscription au 06 37 15 09 28.

L'ordre du jour nous permettra de faire le point et de répondre à vos questions sur les principaux dossiers en cours : Conseil de Gestion Parc Naturel Marin, Commission d'Information Locale du Blayais, Agrément « Association Environnementale », Conseil de Développement du Port de Bordeaux et Pollution des Eaux de Baignade dans l'Estuaire.

Concernant ce dernier sujet, nous avons contacté Marie Bouet en charge de la Qualité des Eaux et du label Pavillon Bleu pour la ville de Royan afin qu'elle présente un bilan des analyses effectuées et les éventuelles conclusions qui en découlent. Sa participation dépend de l'autorisation donnée par Monsieur le Maire et nous sommes en attente de sa réponse à notre demande.

Point sur les adhésions

Nous enregistrons une baisse significative des adhésions qui peut s'avérer inquiétante, certainement à cause des circonstances particulières liées au Covid. Vous trouverez dans ce journal n°14, un bulletin d'adhésion pour l'année 2020.

Merci de l'utiliser si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion.

Si vous avez déjà adhéré cette année, vous pouvez parrainer vos voisin(e)s, des membres de votre famille, des ami(e)s ou connaissances... en proposant la lecture du journal et une adhésion.

Nous avons besoin de votre soutien et de votre mobilisation pour que notre Collectif demeure une force de proposition reconnue et constructive tant auprès des élu(e)s que des instances administratives.

Parc Naturel Marin

Le Conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis nommé en 2015 aurait dû être renouvelé le 15 juillet 2020. Le report du 2^e tour des élections municipales a repoussé le renouvellement à septembre en raison de la présence de 14 élus locaux dans cette assemblée. Notre association membre du conseil depuis cinq ans souhaite renouveler son mandat (un titulaire et un suppléant). Deux membres de notre conseil d'administration sont volontaires pour remplir cette fonction. Nous confirmerons le renouvellement dans le prochain numéro d'Estuaire pour Tous.



Nuits d'estuaires

Nous tenons à remercier Clément Chambaud pour la photographie qui fait la couverture de notre journal.

L'exposition de photographies de Clément Chambaud est à découvrir du 1^{er} août au 1^{er} novembre 2020 (salle d'exposition du phare). Clément Chambaud photographe professionnel basé en Gironde est un autodidacte passionné, qui s'attache à mettre en valeur des lieux de notre territoire à la lueur des étoiles, faisant de l'Estuaire son véritable terrain de jeu. Nous allons le rencontrer et vous pourrez retrouver son interview dans le prochain numéro d'Estuaire.

L'estuaire pour tous
Journal du collectif des deux rives

Directeur de la publication : Maryse Sinsout - **Rédaction :** le groupe journal du collectif des 2 rives - **Création et mise en page :** Christian Gasset - **Photographies :** Photos : Monique Perthuis, Françoise Moreau, Lalou Roucayrol, Smiddest, Clément Chambaud, Estuaire pour tous, Wikimedia Commons - **Impression :** Imprimerie Médulienne, Soulac-sur-Mer

Coordonnées :
Gironde : 06 37 15 09 28
Charente-Maritime : 06 33 84 56 73

L'estuaire pour tous
Le journal du collectif des deux rives
BP n° 1 33123 Le Verdon sur Mer
<http://www.estuairepourtous.org/>